

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SOUS-AUBENAS

Département de l'Ardèche

MISE A JOUR DU DIAGNOSTIC DE FONTIONNEMENT DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT : RÉSEAUX DE COLLECTE - Rapport de Phase 4



Sept. 2023



Géomètres-Experts - Bureau d'Etudes et maîtrise d'œuvre - Environnement - Urbanisme

AUBENAS	siège	2 Avenue Jean Monnet - Quartier Pialon - BP 90212 - 07204 AUBENAS Cedex Tél 04 75 35 69 70 - Fax 04 75 93 33 48 - E-mail : aubenas@geo-siapp.com
VALLON PONT D'ARC	bureaux	Rue Lorion Blachère - 07150 VALLON PONT D'ARC Tél 04 75 88 42 30 - Fax 04 75 88 16 94 - E-mail : vallon@geo-siapp.com
GUILHERAND GRANGES	secondaires	Immeuble Le Mercure - 370 Rue Montgolfier - 07500 GUILHERAND GRANGES Tél 04 75 81 32 33 - Fax 04 75 81 32 34 - E-mail : guilherand@geo-siapp.com
PIERRELATTE		4 rue André Le Nôtre - 26700 PIERRELATTE Tél 04 75 96 84 81 - Fax 04 75 96 40 49 - E-mail : pierrelatte@geo-siapp.com

TABLE DES MATIERES

1. Introduction.....	3
2. Schéma directeur du réseau d'assainissement	5
2.1. Propositions de travaux	6
2.1.1. Lotissement Pré de la Fontaine et chemin de Saint-Pierre.	6
2.1.2. Partie basse de la Traversée de St Didier (RN 102).....	7
2.1.3. Chemin de Pré Lafont.....	8
2.1.4. Chemin du Lac.....	9
2.1.5. Chemin des Vignettes partie amont.....	10
2.1.6. Chemin du village	11
2.1.7. Chemin des Ecoles	12
2.1.8. Chemin de Millet	13
2.1.9. Chemin de la plaine	14
2.1.10. Chemin des Vignettes partie aval	15
2.1.11. Chemin du Bosquet	16
2.1.12. Aménagement des Postes de refoulement.....	17
2.2. Propositions d'amélioration de la gestion et de la connaissance du réseau et du système d'assainissement de la commune	20
2.2.1. Mise en place d'un système de télégestion sur les équipements électriques du système d'assainissement	20
2.2.2. Mise en place d'un système d'information géographique (SIG) du système d'assainissement de la commune.....	20
2.2.3. Mise en conformité du tracé du réseau	20
3. Synthèse et hiérarchisation des actions proposées.....	21
4. Gestion interne du système d'assainissement.....	23
5. Conclusion	23

1. INTRODUCTION

La commune de SAINT-DIDIER-SOUS-AUBENAS a réalisé en 2008-2009 un diagnostic et mise à jour de son Schéma Directeur d'Assainissement. Elle souhaite aujourd'hui remettre à jour ce Schéma Directeur d'Assainissement.

La commune de SAINT-DIDIER-SOUS-AUBENAS qui compte 926 habitants d'après le dernier recensement de l'INSEE (fin 2021) dispose d'un réseau d'assainissement collectif des eaux usées raccordé à la station d'épuration du Bourdary par un poste de refoulement.

Une partie du réseau situé sous la RN102 est unitaire, le reste du réseau est entièrement séparatif.

Le diagnostic complet des réseaux d'assainissement permettra d'avoir des données qualitatives et quantitatives sur les réseaux ainsi que sur le fonctionnement des ouvrages. Cette étude doit permettre :

- D'inventorier les pollutions domestiques et industrielles à traiter,
- D'établir un diagnostic de l'état de fonctionnement des réseaux et des différents ouvrages,
- De préciser l'impact sur les milieux récepteurs des dysfonctionnements des ouvrages par temps sec et par temps de pluie, d'évaluer les flux de rejet acceptables par rapport aux objectifs de qualité et aux usages de l'eau en aval du village,
- De prévoir l'évolution des structures d'assainissement pour répondre aux besoins actuels et futurs de la commune,
- D'élaborer un programme pluriannuel cohérent d'investissements hiérarchisés en fonction de leur efficacité vis-à-vis de la protection du milieu naturel, exprimée à l'aide d'indicateurs objectifs,
- D'établir des règles de gestion technique des ouvrages dans le souci de l'optimisation de leur fonctionnement.

L'étude diagnostic menée sur la commune de SAINT-DIDIER-SOUS-AUBENAS sera divisée en quatre phases principales :

- Phase 1 : État des lieux : recueil de données, inventaire des ouvrages et des rejets, mise à jour des plans, fonctionnement du système d'assainissement,
- Phase 2 : Campagnes de mesures et investigations de terrain : mesures de débits, caractérisation des eaux parasites, analyses, inspections vidéos, contrôle des branchements ...
- Phase 3 : Bilan du fonctionnement du système d'assainissement,
- Phase 4 : Construction du Schéma Directeur du réseau et rapport final (impact sur le prix de l'assainissement).

Le présent document correspond au rapport de phase 4.

Rappel de la conclusion des phases 2 et 3 :

Les différentes investigations réalisées sur le réseau EU de la commune (ITV, mesures en continu des débits d'EU et bilan 24h) nous ont permis d'identifier :

- les antennes où des anomalies importantes ont été identifiées : fissure ouverte, effondrement, déboitement, décentrage, vide, dépôts, infiltration, ...
- les raccordements non conformes d'ouvrages de collecte d'eaux pluviales (gouttières et grilles EP) sur le réseau d'eaux usées et les problèmes d'étanchéités des ouvrages (branchements et tampons EU), reprise des données du DIAG précédent,

Elles nous ont également permis de déterminer le taux d'Eaux claires parasites permanentes (ECPP) présentes dans le réseau EU. Ainsi, il apparaît qu'une part très importante des eaux usées acheminées vers le PR principal soit des **ECPP (entre 65 % et 70 %)**.

D'une façon générale, l'ensemble des réseaux réagit hydrauliquement aux précipitations et récolte des eaux claires parasites de temps de pluie mais également des eaux claires parasites permanentes de nappe haute.

Etant donné que le réseau EU de Saint-Didier sous Aubenas dispose de deux DO et d'un trop plein au niveau du PR principal, **une quantité moins importante d'eaux claires est refoulée en direction de la STEP du Bourdary. En revanche, ces différents ouvrages surversent trop régulièrement. Des mesures correctives doivent être prises rapidement au niveau des réseaux unitaires mais également séparatifs (objet de la phase 4).**

2. SCHEMA DIRECTEUR DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Le programme des travaux et des préconisations définies ci-après a pour objectif de réduire, voire supprimer les dysfonctionnements constatés sur le réseau d'assainissement communal.

Pour cela plusieurs types d'opérations sont conseillés :

Des opérations de travaux :

- Mise en séparatif des réseaux situés le long de la RN 102 (partie basse),
- Renouvellement de linéaire de canalisations dégradées avec reprise des ouvrages,
- Réfection structurelle des collecteurs et des regards de visite dégradés sur certains points ponctuels avec réparation des défauts d'étanchéité repérés par les investigations,
- Reprise des raccordements non conformes d'ouvrages de collecte d'Eaux Pluviales sur le réseau d'eaux usées,
- Travaux sur les postes de refoulement.

Des opérations d'amélioration de la gestion et de la connaissance du réseau :

- Mise en place d'un système d'information géographique avec géoréférencement des ouvrages et des branchements
- Mise en conformité du tracé du réseau avec bilan des servitudes existantes et manquantes

Les aménagements à mettre en œuvre font l'objet d'un chiffrage estimatif et sont ensuite hiérarchisés.

La priorité est donnée à la réduction des eaux parasites : mise en séparatif, travaux de renouvellement de réseau et d'étanchéité, déconnexion des EP.

2.1. PROPOSITIONS DE TRAVAUX

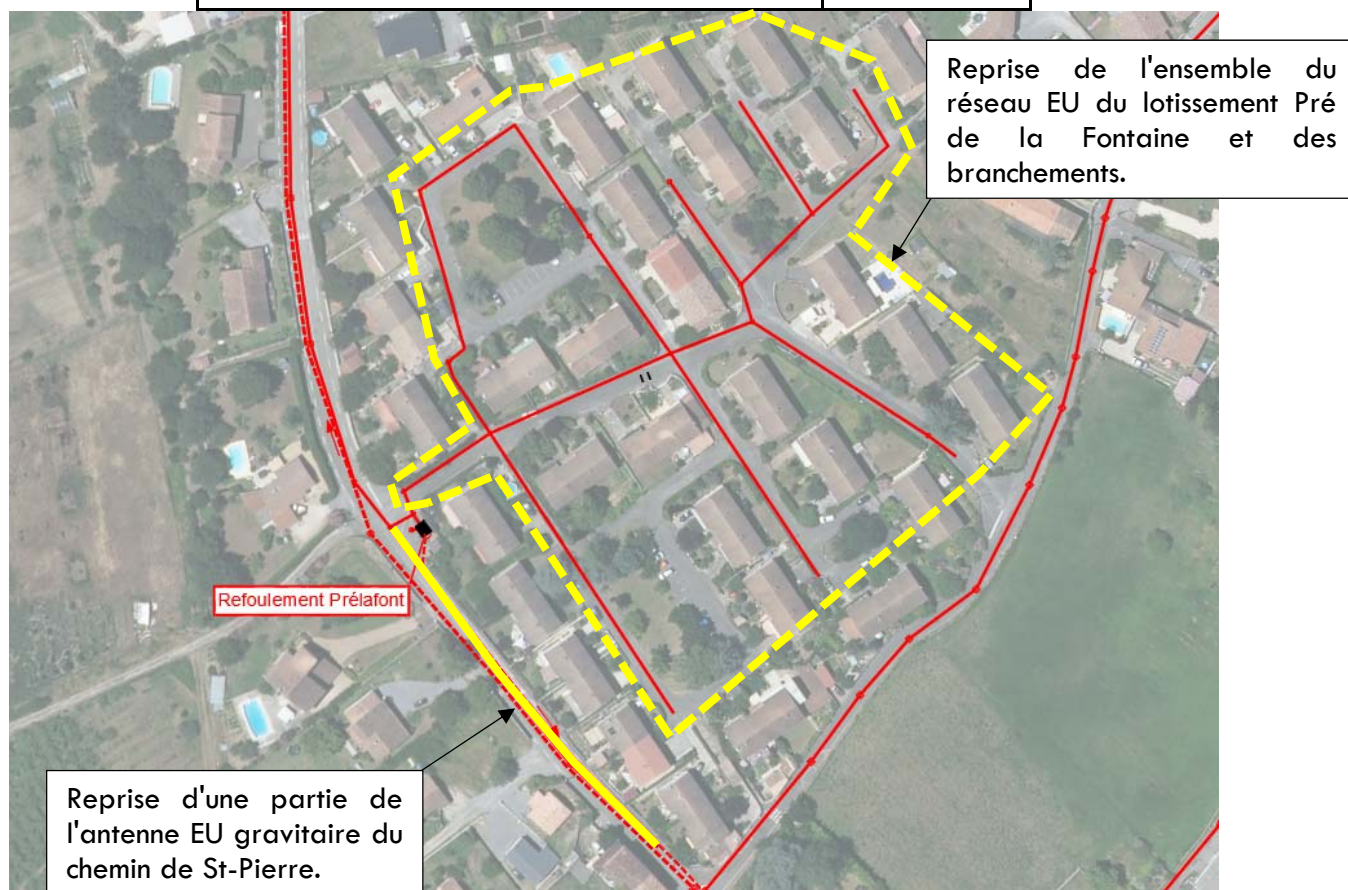
2.1.1. Lotissement Pré de la Fontaine et chemin de Saint-Pierre.

Le réseau EU du Lotissement Pré de la Fontaine connaît plusieurs anomalies déjà identifiées dans le précédent schéma directeur. La totalité du réseau doit être repris. Il s'agit d'un réseau de plus de 720 mètres avec de nombreux branchements.

De plus sur ce secteur de la commune l'antenne gravitaire du réseau EU présent sous le chemin St-Pierre est fortement dégradée dans sa partie nord. Les travaux à réaliser sont de reprendre cette antenne sur environ 120 ml avec reprise des branchements et des tampons.

L'ensemble de ces travaux va permettre de réduire de 20 % les ECP. Ils vont également permettre de supprimer 13 toitures males raccordées (soit 60 % des toitures males raccordées), 4 anomalies sur grille EP et un branchement non étanche.

Opérations	Montant en €
Reprise du réseau EU Lotissement Pré de la Fontaine :	
pose d'un collecteur EU PVC Ø200 sur 720 ml	108 000
reprise de 64 branchements	64 000
Reprise de 22 tampons	24 200
Reprise réseau EU chemin de St-Pierre :	
Pose d'un collecteur EU PVC Ø200 sur 120 ml	24 000
Reprise des branchements EU (5)	5 000
Reprise des 3 tampons	3 300
20 % divers et imprévus	45 700
Montant total en € HT	274 200
TVA à 20 %	54 840
Montant total en € TTC	329 040

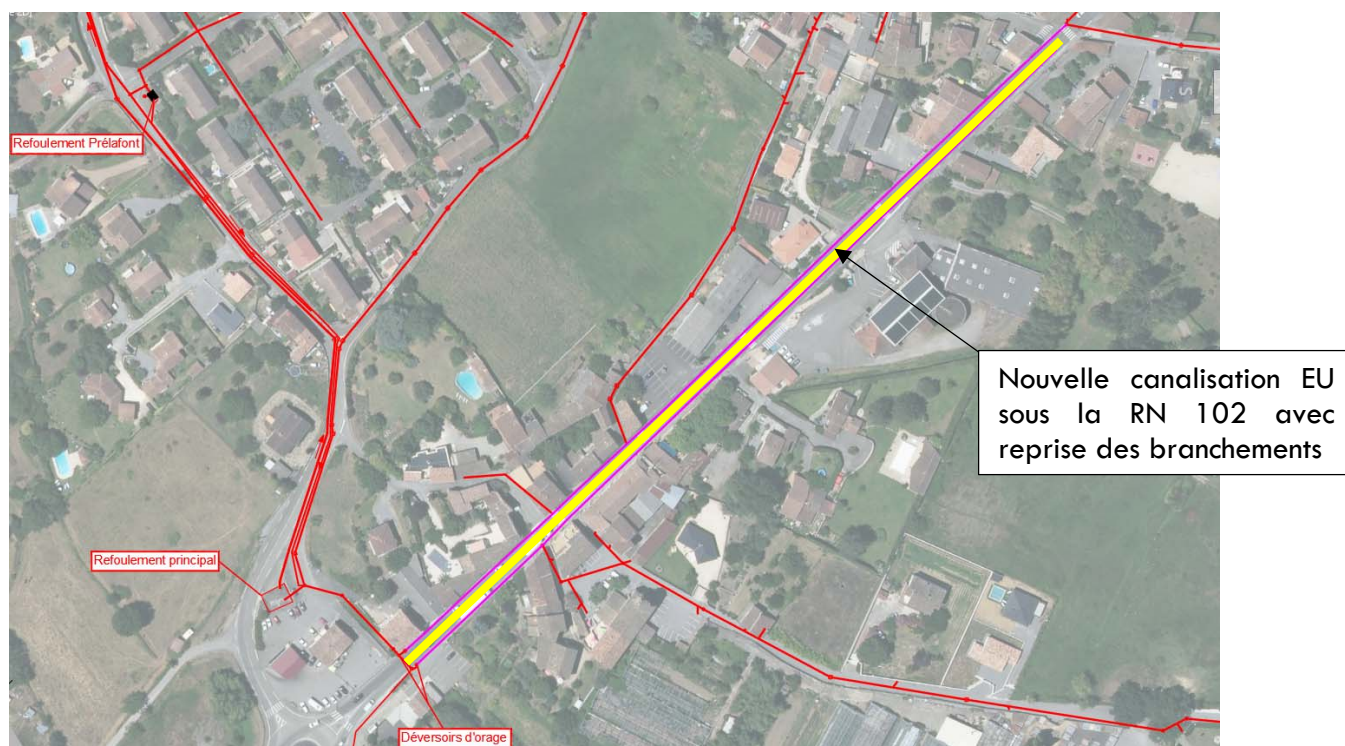


Localisation de la zone concernée

2.1.2. Partie basse de la Traversée de St Didier (RN 102).

La partie basse de la traversée de St-Didier (depuis le carrefour de la rue des Ecoles/RN102 à revenir vers le cabinet d'ostéopathie) est encore collectée par deux réseaux unitaires. La mise en séparatif consiste en la création d'une nouvelle canalisation dédiée uniquement aux eaux usées. Les réseaux existants seront conservés en tant que réseau d'eaux pluviales. La longueur totale des tronçons en réseau unitaire représente 750 m. Un réseau EU séparatif sera mis en œuvre sur 520 ml en PVC Ø300 et environs 20 branchements seront réalisés. Ces travaux réduiront de plus de 50% les apports d'ECP de temps de pluie.

Opérations	Montant en €
· Création d'un réseau EU :	
pose d'un collecteur EU PVC Ø300 sur 520 ml	156 000
reprise de 20 branchements	50 000
Création de 20 tampons	22 000
· Reprise réseau unitaire pour transformation réseau EP :	
Réseau EP Ø400 et Ø600 sur 360 ml	90 000
Reprise des branchements EP (40)	
Reprise des 12 tampons	
· Reprise et aménagement des deux DO avec connexion des EU/EP :	8 000
· 20 % divers et imprévus	65 200
Montant total en € HT	391 200
TVA à 20 %	78 240
Montant total en € TTC	469 440



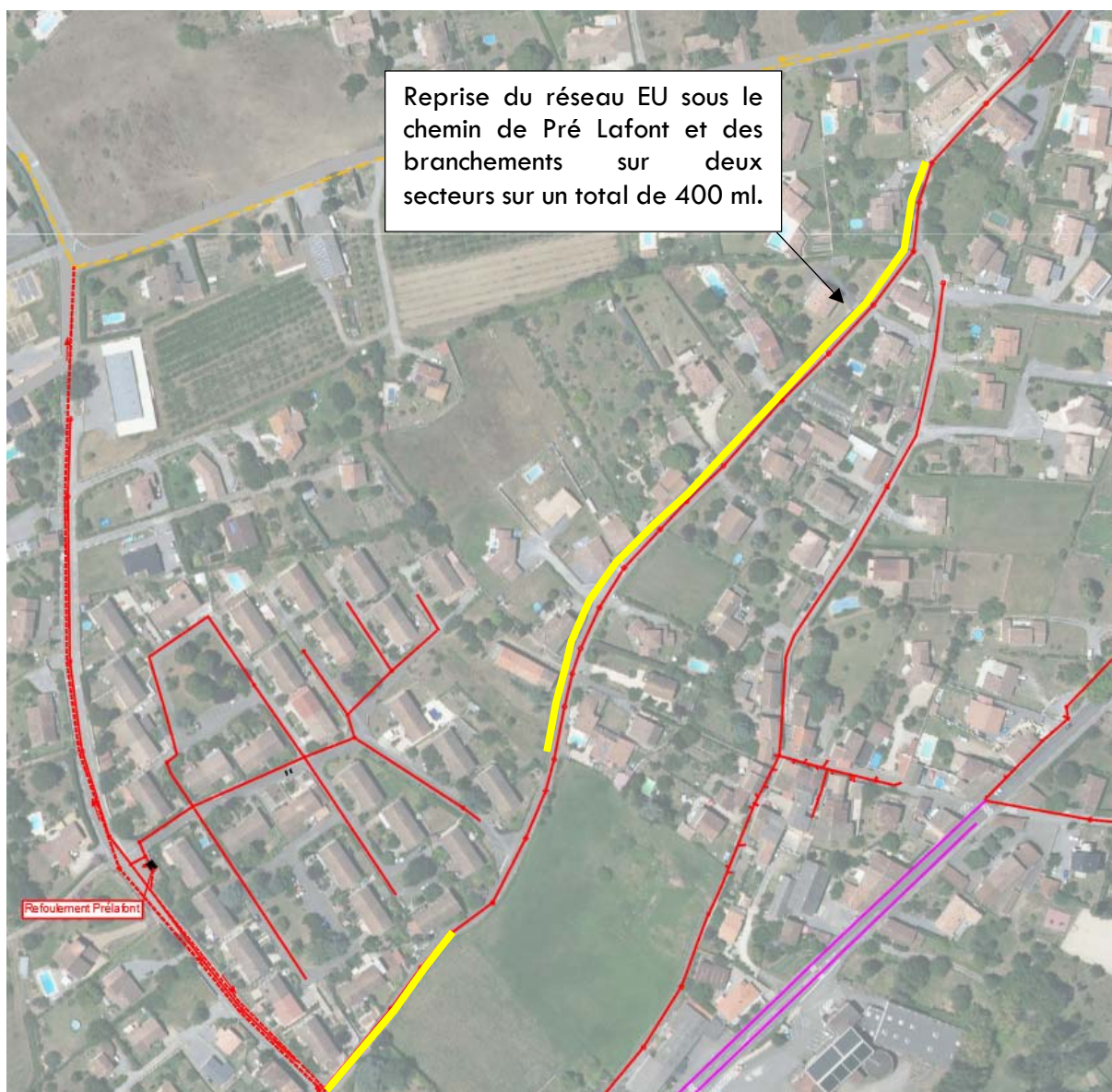
Localisation de la zone concernée

2.1.3. Chemin de Pré Lafont

De nombreuses anomalies et défauts ont été décelés lors des ITV (2009 et 2022) sur cette antenne. Il est donc proposé de la remplacer sur ces deux tronçons avec reprises des branchements et des tampons.

L'ensemble de ces travaux va permettre de réduire de 20 % les ECP. Ils vont également permettre de supprimer une toiture male raccordée.

Opérations	Montant en €
· Reprise du réseau EU	
Chemin de Pré Lafont :	
pose d'un collecteur EU PVC Ø200 sur 400 ml	80 000
reprise de 25 branchements	25 000
Reprise de 18 tampons	19 800
· 20 % divers et imprévus	24 960
Montant total en € HT	149 760
TVA à 20 %	29 952
Montant total en € TTC	179 712

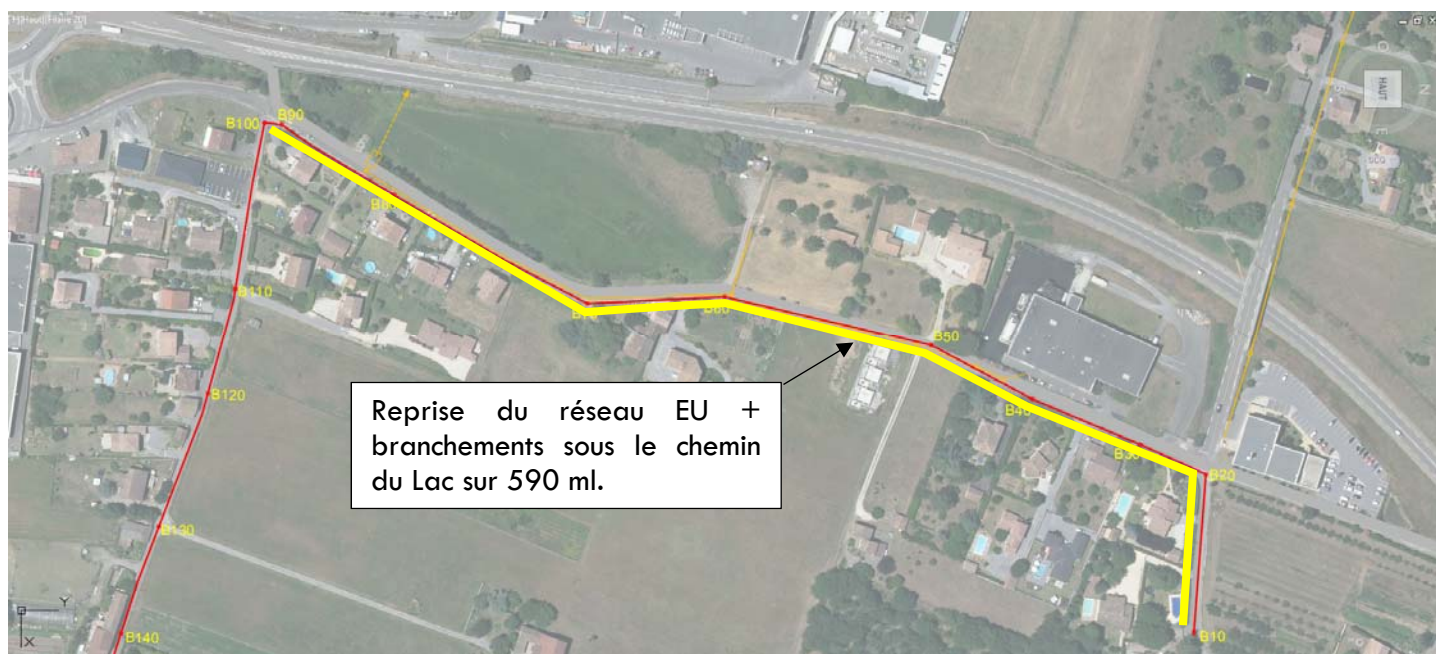


Localisation de la zone concernée

2.1.4. Chemin du Lac

Cette antenne connaît de nombreux désordres et a la particularité de drainer les eaux de la nappe en période de hautes eaux. Ainsi elle est responsable d'un apport d'ECP à hauteur de 20 %.

Opérations	Montant en €
· Reprise du réseau EU	
Chemin du Lac :	
pose d'un collecteur EU PVC Ø200 sur 590 ml	147 500
reprise de 15 branchements	15 000
Reprise de 10 tampons	11 000
· 20 % divers et imprévus	34 700
Montant total en € HT	208 200
TVA à 20 %	41 640
Montant total en € TTC	249 840



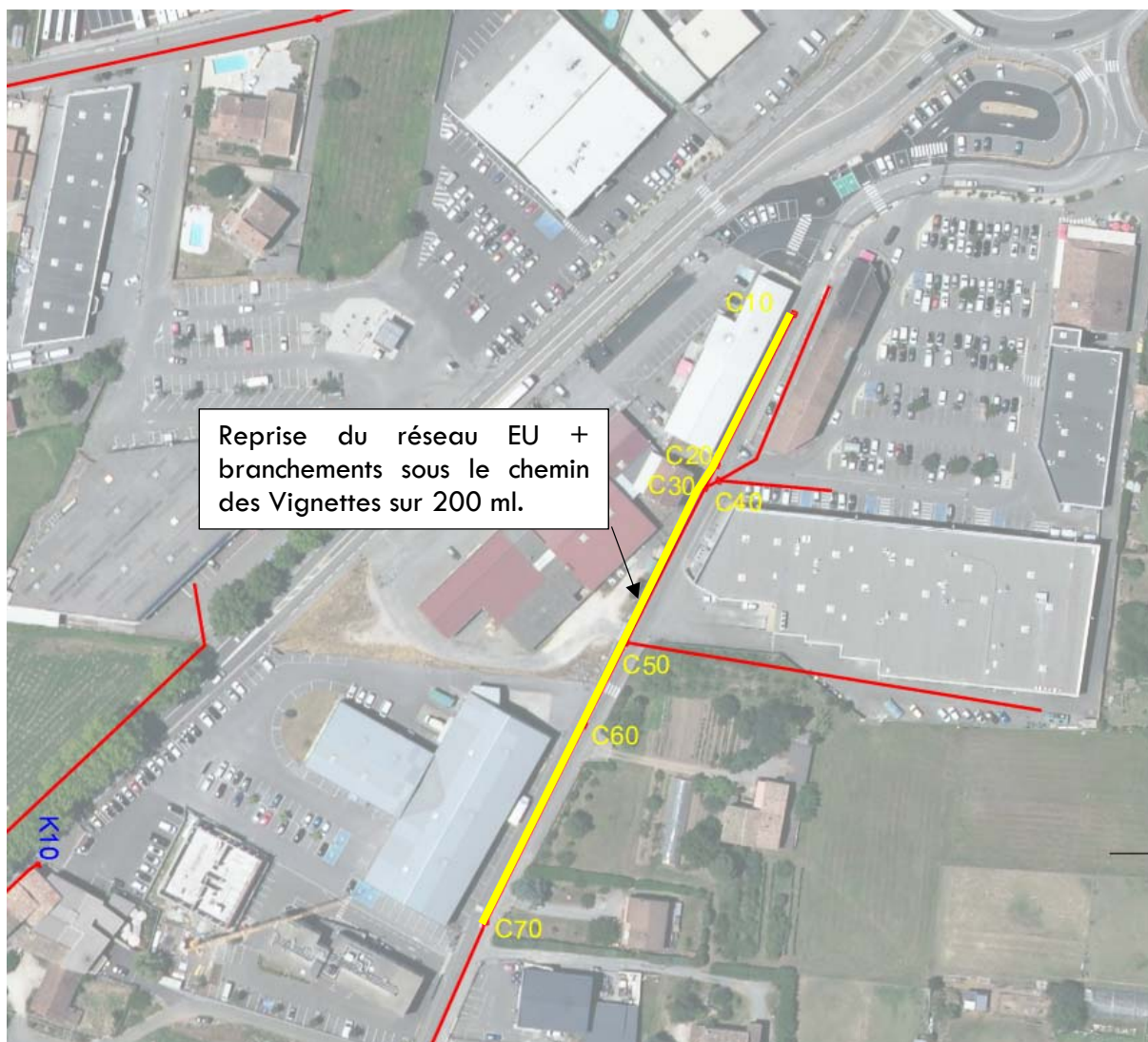
Localisation de la zone concernée

2.1.5. Chemin des Vignettes partie amont

La partie amont de cette antenne connaît de nombreux désordres et défauts majeurs. Ainsi elle est responsable d'un apport d'ECP à hauteur de 10 %.

Ces travaux permettront également de déconnecter la grille EP raccordé sur le réseau EU.

Opérations	Montant en €
Reprise du réseau EU	
Chemin des Vignettes :	
pose d'un collecteur EU PVC Ø200 sur 200 ml	50 000
reprise de 7 branchements	7 000
Reprise de 6 tampons	6 600
20 % divers et imprévus	12 720
Montant total en € HT	76 320
TVA à 20 %	15 264
Montant total en € TTC	91 584

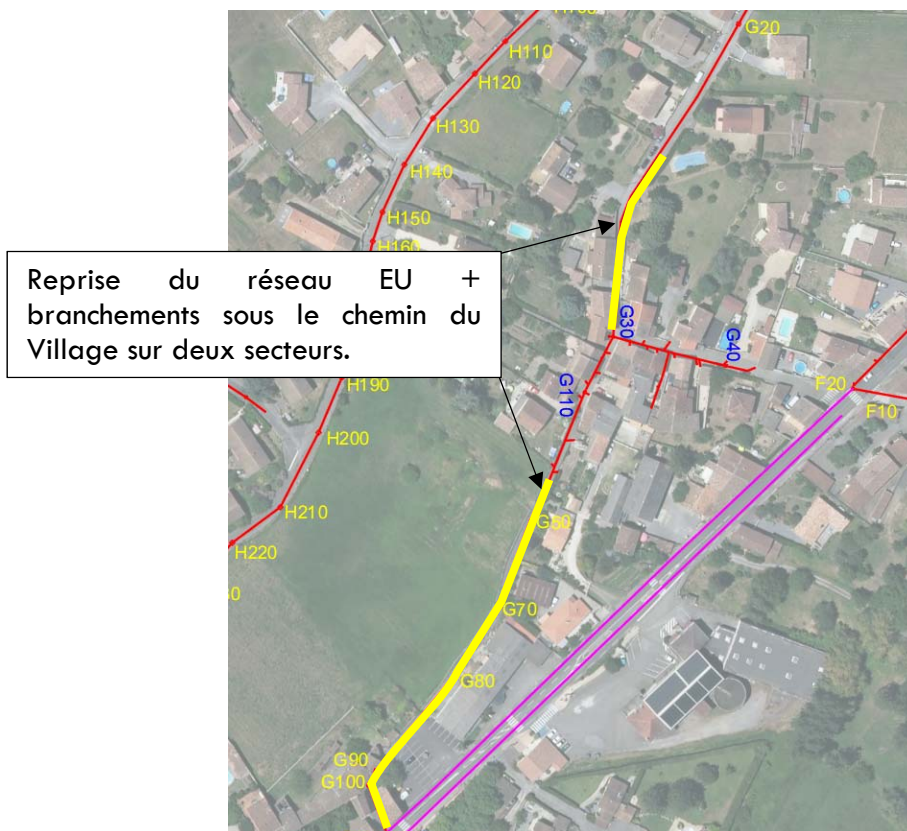


Localisation de la zone concernée

2.1.6. Chemin du village

Cette antenne connaît également de nombreux désordres et défauts majeurs. Une petite partie de cette antenne a déjà fait l'objet de travaux mais il reste deux secteurs à reprendre. Ces travaux vont permettre de supprimer deux toitures males raccordées.

Opérations	Montant en €
Reprise du réseau EU	
Chemin du Village :	
pose d'un collecteur EU PVC Ø200 sur 70 ml	14 000
pose d'un collecteur EU PVC Ø200 sur 160 ml	32 000
reprise de 10 branchements	10 000
Reprise de 8 tampons	8 800
20 % divers et imprévus	12 960
Montant total en € HT	77 760
TVA à 20 %	15 552
Montant total en € TTC	93 312



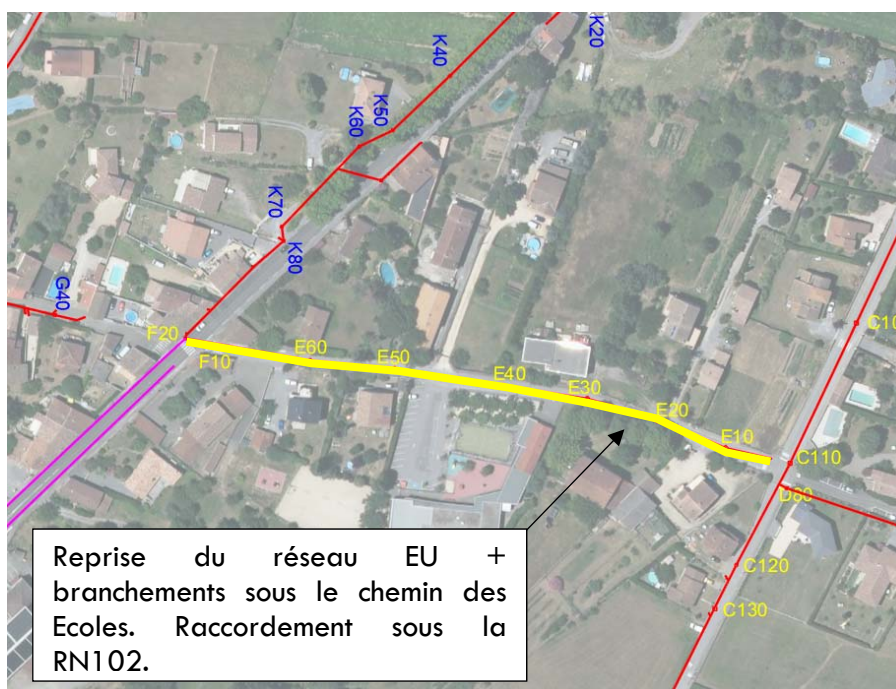
Localisation de la zone concernée

2.1.7. Chemin des Ecoles

Cette antenne connaît de nombreux désordres et défauts majeurs (effondrements et niveau d'eau important notamment).

Ces travaux vont permettre de supprimer trois toitures males raccordées.

Opérations	Montant en €
· Reprise du réseau EU	
Chemin des Ecoles :	
pose d'un collecteur EU PVC Ø200 sur 230 ml	63 250
reprise de 12 branchements	12 000
Reprise de 8 tampons	8 800
· 20 % divers et imprévus	16 810
Montant total en € HT	100 860
TVA à 20 %	20 172
Montant total en € TTC	121 032



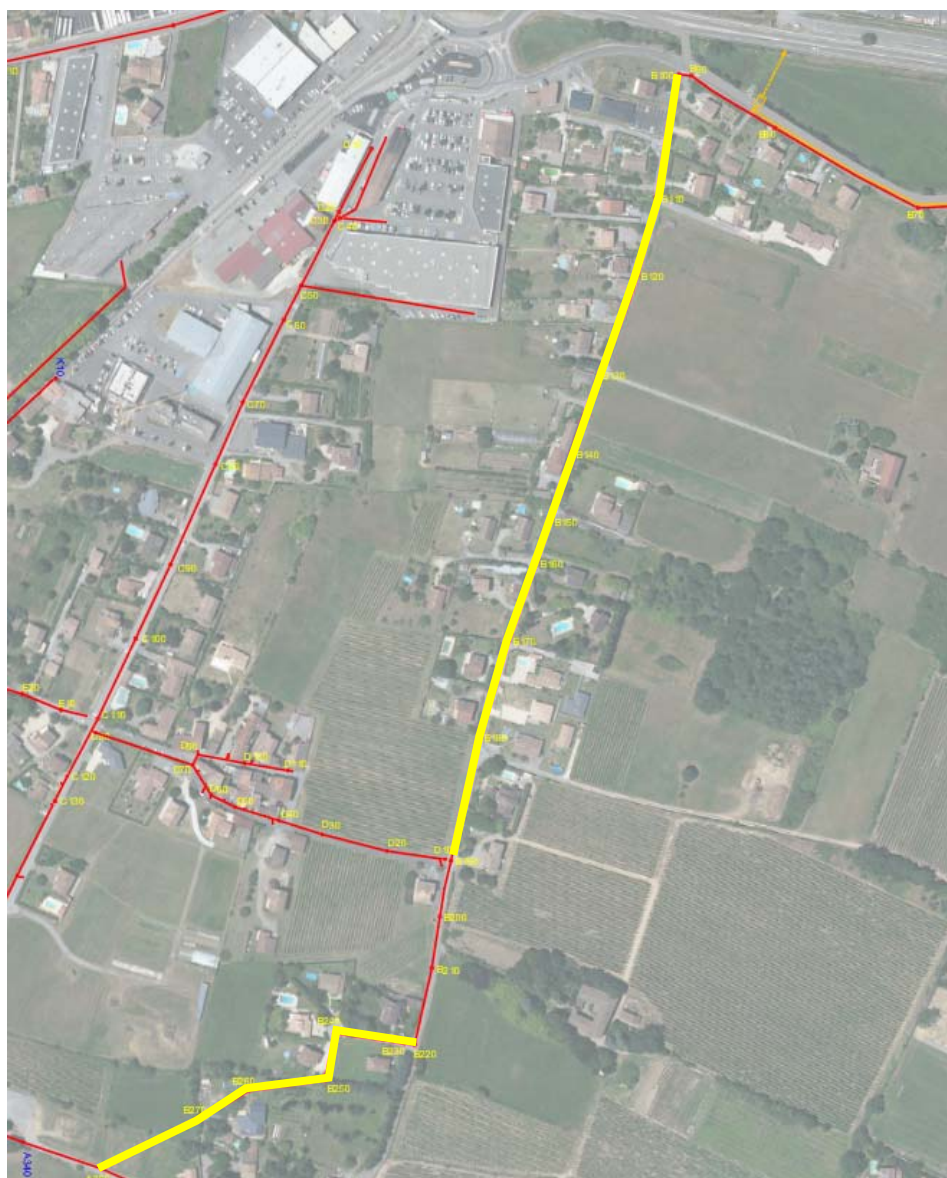
Localisation de la zone concernée

2.1.8. Chemin de Millet

Cette antenne connaît de nombreux désordres et défauts majeurs (effondrements et niveau d'eau important notamment).

Ces travaux vont permettre de supprimer cinq toitures males raccordées.

Opérations	Montant en €
Reprise du réseau EU	
Chemin de Millet:	
pose d'un collecteur EU PVC Ø200 sur 550 ml	137 500
pose d'un collecteur EU PVC Ø200 sur 240 ml	48 000
reprise de 45 branchements	45 000
Reprise de 15 tampons	16 500
20 % divers et imprévus	49 400
Montant total en € HT	296 400
TVA à 20 %	59 280
Montant total en € TTC	355 680

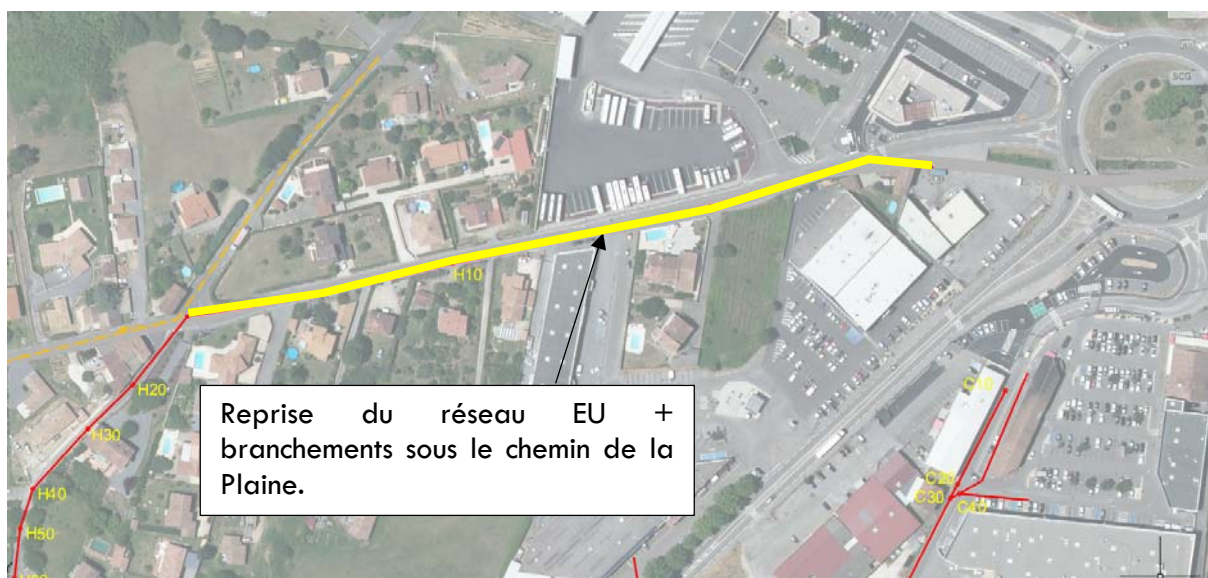


Localisation de la zone concernée

2.1.9. Chemin de la plaine

Cette antenne connaît quelques désordres et défauts qui pourraient devenir majeurs dans les années à venir.

Opérations	Montant en €
· Reprise du réseau EU	
Chemin de la Plaine :	
pose d'un collecteur EU PVC Ø200 sur 350 ml	105 000
reprise de 12 branchements	12 000
Reprise ou création de 5 tampons	5 500
· 20 % divers et imprévus	24 500
Montant total en € HT	147 000
TVA à 20 %	29 400
Montant total en € TTC	176 400

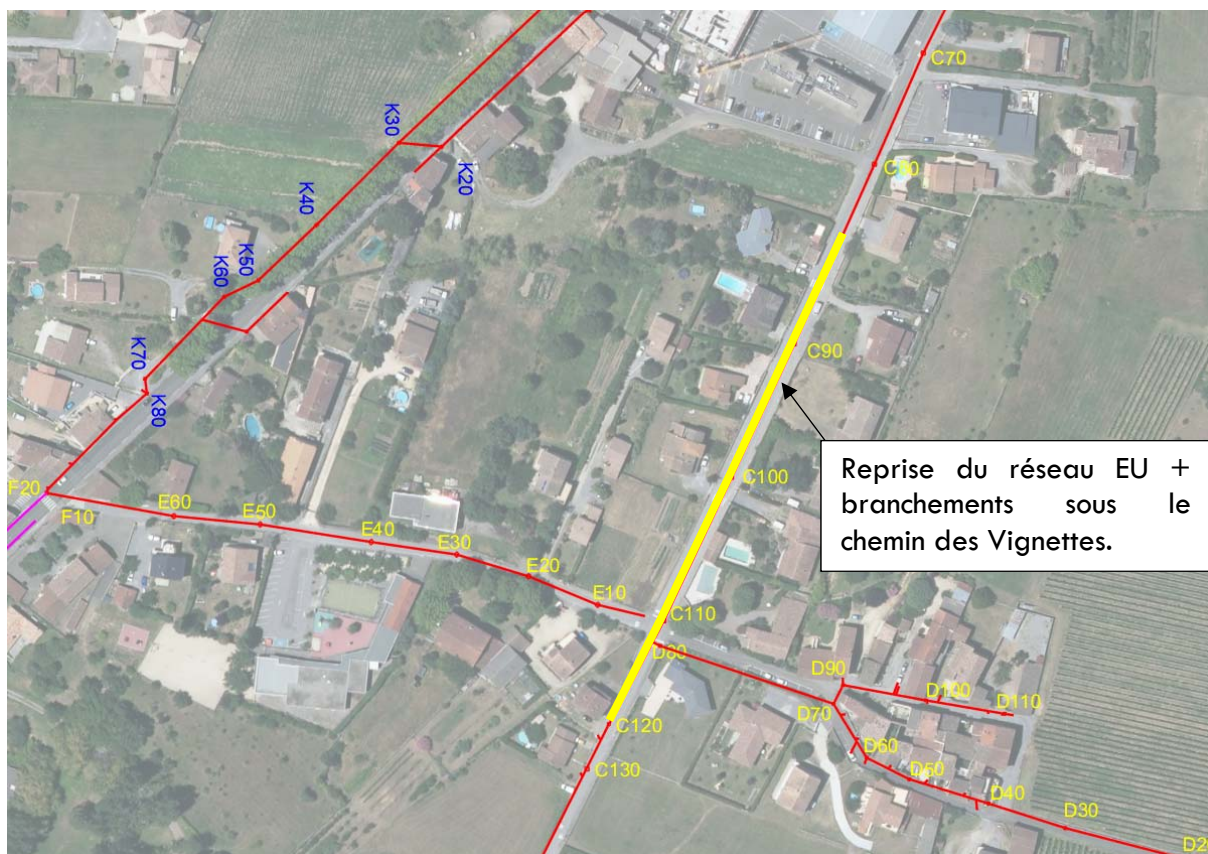


Localisation de la zone concernée

2.1.10. Chemin des Vignettes partie aval

Cette antenne connaît quelques désordres et défauts qui pourraient devenir majeurs dans les années à venir.

Opérations	Montant en €
Reprise du réseau EU	
Chemin des Vignettes partie aval :	
pose d'un collecteur EU PVC Ø200 sur 280 ml	56 000
reprise de 18 branchements	18 000
Reprise ou création de 5 tampons	5 500
20 % divers et imprévus	15 900
Montant total en € HT	95 400
TVA à 20 %	19 080
Montant total en € TTC	114 480



Localisation de la zone concernée

2.1.11. Chemin du Bosquet

Cette antenne connaît quelques désordres et défauts qui pourraient devenir majeurs dans les années à venir.

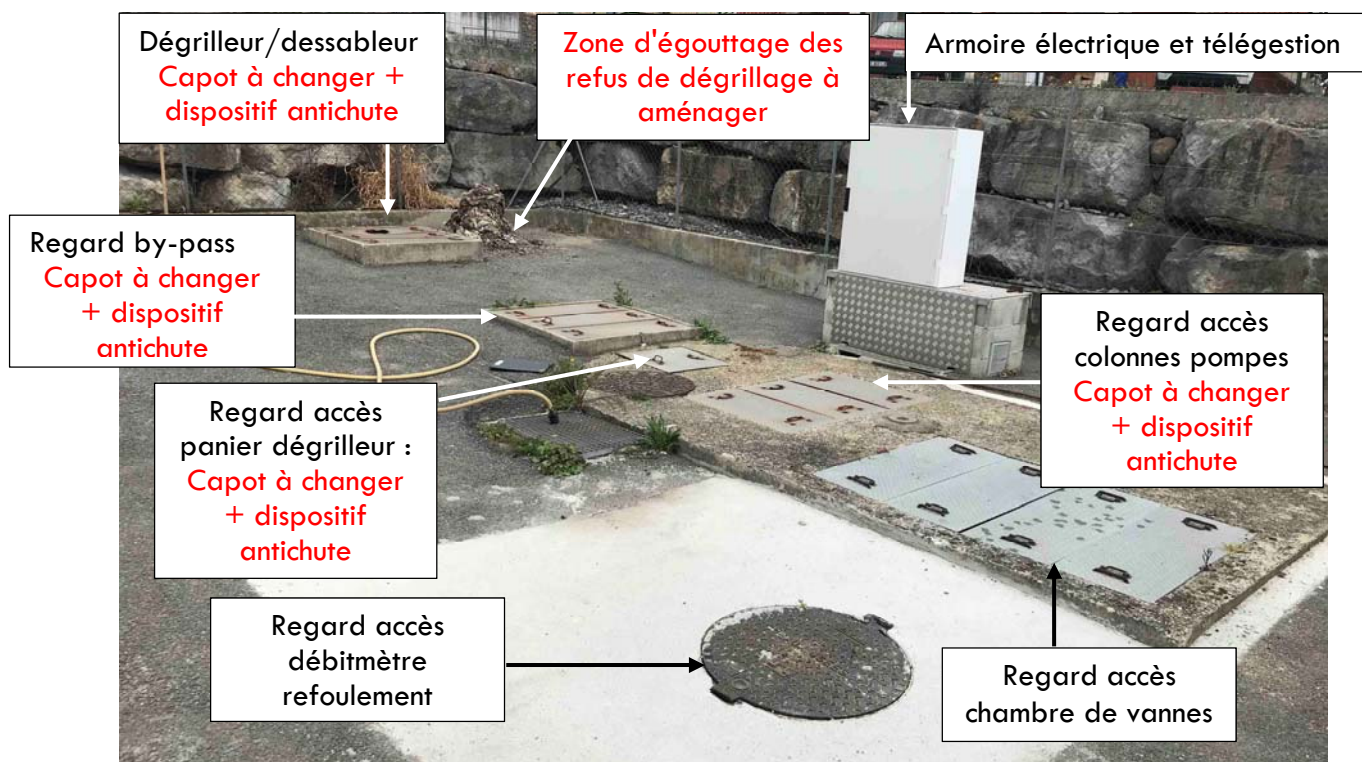
Opérations	Montant en €
Reprise du réseau EU	
Chemin du Bosquet :	
pose d'un collecteur EU PVC Ø200 sur 350 ml	70 000
pose d'un collecteur EU PVC Ø200 sur 80 ml	16 000
reprise de 21 branchements	21 000
Reprise ou création de 8 tampons	8 800
20 % divers et imprévus	23 160
Montant total en € HT	138 960
TVA à 20 %	27 792
Montant total en € TTC	166 752



Localisation de la zone concernée

2.1.12. Aménagement des Postes de refoulement

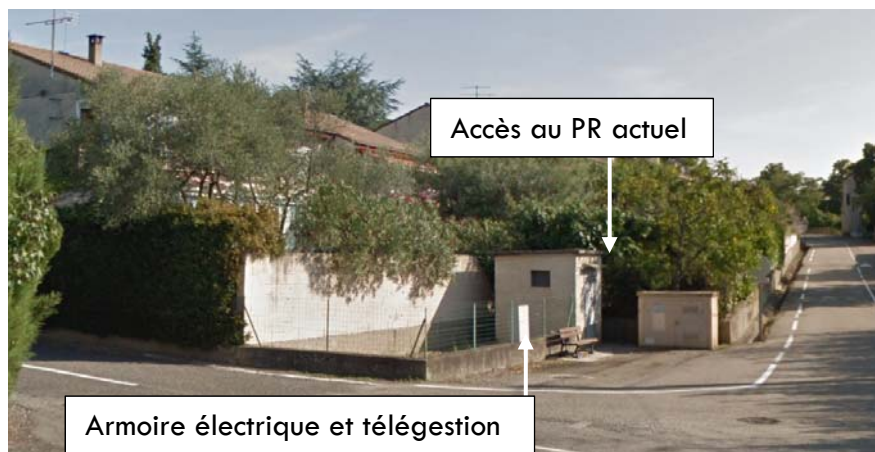
- **Travaux au niveau du PR Principal**



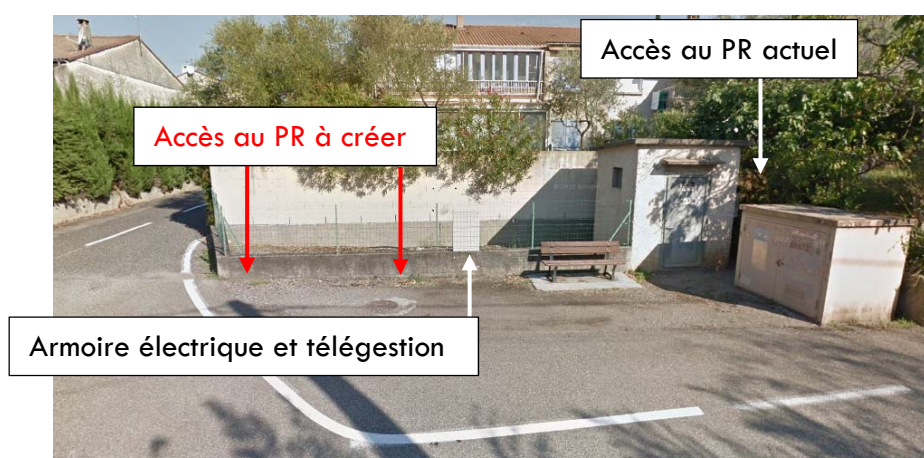
Il est prévu de changer l'ensemble des capots de protection au niveau des différents regards et également la mise en place de grilles anti-chutes. De plus, il est proposé la mise en place de dispositif anti-chute au niveau du dégrilleur, du regard de by-pass et de la cuve du PR.

Opérations	Montant en €
· Changement de l'ensemble des regards et mise en place de grilles anti-chutes	10 000
· Aménagement d'une surface pour égoutter les refus de dégrillage	
· 20 % divers et imprévus	2 000
Montant total en € HT	12 000
TVA à 20 %	2 400
Montant total en € TTC	14 400

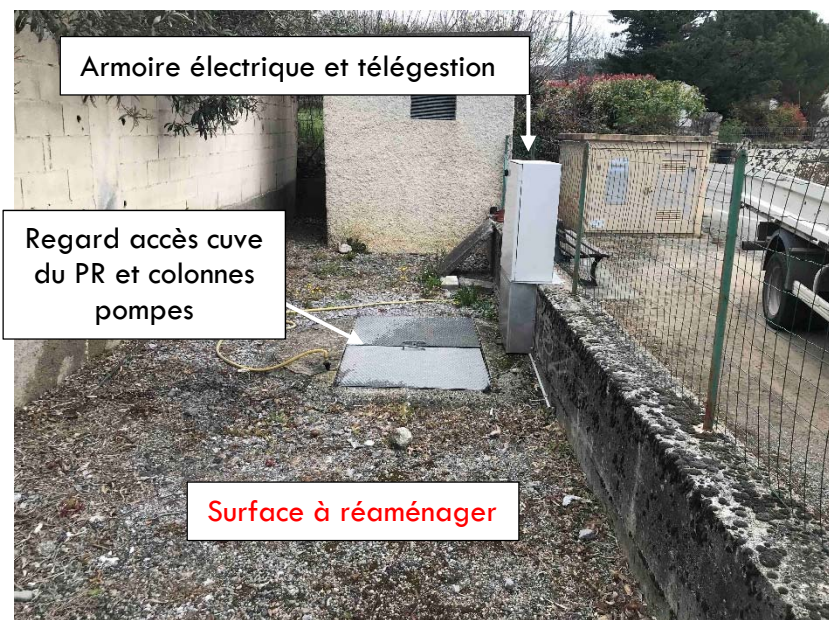
• **Travaux au niveau du PR Secondaire**



Vue d'ensemble du poste de refoulement Prélafont depuis le chemin de St-Pierre



Vue d'ensemble du poste de refoulement Prélafont depuis le chemin de St-Pierre



Vue d'ensemble du poste de refoulement Prélafont depuis l'intérieur de son emprise

Il est proposé de créer un nouvel accès au PR afin de ne plus passer derrière les transformateurs électriques et de disposer d'un accès correct (création d'un portail). Il sera également proposé de réaménager la surface du PR afin de l'imperméabiliser pour faciliter les opérations d'entretien et nettoyage.

Opérations	Montant en €
· Création d'un nouvel accès avec un portail	4 500
· Aménagement de la surface du PR	4 500
· 20 % divers et imprévus	1 800
Montant total en € HT	10 800
TVA à 20 %	2 160
Montant total en € TTC	12 960

2.2. PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION DE LA GESTION ET DE LA CONNAISSANCE DU RESEAU ET DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

L'objectif de cette étude est à la fois de proposer à la collectivité un programme de travaux à réaliser afin d'améliorer la qualité de collecte et du transfert des effluents de son système d'assainissement collectif mais également de proposer des préconisations lui permettant d'améliorer la connaissance et la gestion de ce système, facilitant ainsi son exploitation et son suivi.

2.2.1. Mise en place d'un système de télégestion sur les équipements électriques du système d'assainissement

Les deux postes de refoulement sont déjà équipés de télégestion depuis plusieurs mois. Dans le cadre du déploiement du diagnostic permanent sur le réseau EU et la STEP du syndicat du Bourdary, les données de ces postes sont rapatriées à la STEP du Bourdary. La collectivité dispose de droit d'accès afin de les visualiser.

Il n'est donc pas prévu de mettre en œuvre de dispositif de télégestion supplémentaire sur le réseau EU de la commune de Saint-Didier sous Aubenas.

2.2.2. Mise en place d'un système d'information géographique (SIG) du système d'assainissement de la commune

Dans l'objectif d'améliorer la connaissance et la gestion de son assainissement collectif, il est préconisé à la collectivité la mise en place d'un système d'information géographique avec :

- Le géoréférencement de tous les ouvrages (regards, ouvrages annexes, tabouret de branchement particuliers, métadonnées sur les collecteurs...)
- Mise à jour régulière de ce SIG afin d'avoir un suivi précis des travaux réalisés

Ce SIG permet en outre de faciliter le travail des équipes de terrain (agent d'exploitation) mais également du personnel administratif (suivi financier, suivi administratif...).

Il est à noter que pour être efficace, ce type d'outil doit faire l'objet de mise à jour régulière et doit « vivre » parallèlement aux travaux réalisés, modifications apportées, etc. Pour cela il est préconisé que la collectivité alloue une enveloppe annuelle pour cette mission.

Etudes préalables.....	3 500 € HT
Mise en place de système d'informations géographiques.....	10 000 € HT
Mise à jour annuelle de l'outil.....	1 200 € HT/an
Honoraires, divers et imprévus.....	2 500 € HT
Total.....	16 000 € HT
Mise à jour annuelle.....	1 200 €/an

2.2.3. Mise en conformité du tracé du réseau

Lors de la réalisation du plan de réseau, nous avons remarqué qu'une petite partie du réseau de collecte traverse des propriétés privées : environ 240 ml.

Dans l'objectif d'anticiper des potentiels litiges et d'améliorer l'exploitation de son système d'assainissement il est préconisé dans le cadre de cette étude que la collectivité établisse un

bilan des servitudes de tréfonds existantes/manquantes afin d'entreprendre des démarches de mise en conformité de son réseau.

Etudes foncières préalables.....	3 000 € HT
Mise en conformité du tracé du réseau.....	5 000 € HT
Honoraires, divers et imprévus.....	1 000 € HT
Total.....	9 000 € HT

3. SYNTHÈSE ET HIÉRARCHISATION DES ACTIONS PROPOSÉES

L'ensemble de préconisations relatives au système d'assainissement collectif de la commune est résumé dans le tableau ci-après.

Les coûts indiqués sont une approche du montant des travaux et des études à entreprendre et permettent d'obtenir une première orientation financière pour la collectivité.

Étant donné l'importance des sommes à engager, toutes les actions ne peuvent être menées à court terme. Un ordre d'intervention est donc proposé, la priorité étant donnée à l'amélioration des infrastructures existantes afin de limiter voire supprimer les pollutions du milieu naturel.

La hiérarchisation technico-économique des travaux est présentée suivant trois périodes : court, moyen et long terme.

Un impact sur le prix de l'eau et calculé de la manière suivante :

Le montant autofinancé de l'opération et annualisé en fonction de la durée de retour sur investissement estimé, pour ensuite être rapporté au mètre cube d'eau consommé par les abonnés raccordés à l'assainissement collectif. Rappel : la consommation en eau potable annuelle des abonnés raccordés à l'assainissement collectif est d'environ 45 000m³/an (2017 à 2021).

Le tableau présenté ci-dessous est établi sans prendre en compte les potentielles subventions que pourrait obtenir la collectivité par les différents financeurs (CD 07, AERMC, Etat). La capacité d'investissement de la collectivité est d'environ 150 000 €/an.

Type de préconisation	Opérations	Coût estimatif € HT	Durée d'amortissement (années)	Si autofinancement Impact sur le prix de l'eau Cts€/m3	Priorité
Préconisations de travaux de mise en séparatif	Partie basse de la traversée de St-Didier	391 200	40	22	Court terme
Préconisations de réhabilitation/renouvellement du réseau de collecte	Lotissement Pré de la Fontaine et chemin de St-Pierre	274 200	40	15	Court terme
	Chemin de Pré-Lafont	149 760	40	8	Court terme
	Chemin du Lac	208 200	40	12	Court terme
	Chemin des Vignettes partie amont	76 320	40	5	Court terme
	Chemin du village	77 760	40	5	Moyen terme
	Chemin des écoles	100 860	40	6	Moyen terme
	Chemin de Millet	296 400	40	16	Moyen terme
	Chemin de la Plaine	147 000	40	8	Long terme
	Chemin des vignettes partie aval	95 400	40	5	Long terme
	Chemin du bosquet	138 960	40	8	Long terme
	Préconisations de travaux sur les PR	PR principal	10 000	10	2
PR Pré Lafont		10 800	10	2	Court terme
Préconisations d'amélioration de la gestion, de la connaissance et de l'exploitation du système d'assainissement collectif	Mise en place d'un SIG	16 000	5	-	Long terme
	Mise en conformité du tracé	9 000	-	-	Long terme
Total		2 001 860		114 (1,14 €)	

4. GESTION INTERNE DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

Les réseaux d'assainissement de la commune sont gérés par la collectivité.

Afin d'assurer un fonctionnement optimal du système d'assainissement, diverses missions d'entretien et de suivi des installations sont nécessaires.

Les missions techniques à la charge de la collectivité sont variées :

Missions d'entretien :

- Curage régulier du réseau dans les secteurs à faible pente. Cette mission permet d'éviter le colmatage des conduites. La fréquence de réalisation de ce type d'opération dépend du niveau d'encrassement des conduites, qui peut être contrôlé de manière mensuelle.
- Reconnaissance fréquente et nettoyage éventuel des déversoirs d'orages et des ouvrages annexes type poste de refoulement et dessableurs. Cette opération limite le risque de rejet dans le milieu naturel. Il est important de vérifier le fonctionnement de ces ouvrages, surtout après un épisode pluvieux.

Les opérations simples de nettoyage peuvent être effectuées par les services municipaux. En revanche pour le curage des collecteurs, il convient de faire appel à une société spécialisée.

Missions relatives aux travaux :

- Conduite d'opérations pour tout type de travaux neufs sur le réseau d'assainissement
- Vérification systématique des branchements pour toute nouvelle habitation afin de s'assurer du résultat de l'opération

5. CONCLUSION

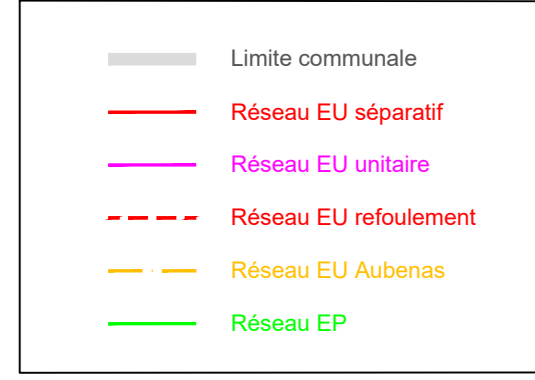
Les principales préconisations issues des études et de l'analyse des investigations réalisées ont été répertoriées et hiérarchisées afin de permettre à la collectivité d'avoir un plan d'action à mener dans l'objectif d'améliorer le fonctionnement global de son système d'assainissement collectif et d'en faciliter la gestion et l'exploitation.

La priorité a été portée sur les travaux de limitation de la pollution du milieu naturel par la mise en œuvre de réseaux séparatifs et suppression des ECPP et des ECP de temps de pluie.

Le territoire communal étant très bien collecté, il n'est pas prévu de réalisation d'extension du réseau eaux usées.


L'importance de la somme des travaux et des actions à mener oblige à hiérarchiser ces dernières temporellement. Cette hiérarchisation est effectuée en fonction des objectifs des résultats attendus.

Diagnostic du réseau d'eaux usées SCHEMA DIRECTEUR



N° Dossier :	BE200964	Fichier :	Plan des réseaux_v5_TM_SDEU.dwg	Echelle :	1/1500
2	09/2023	NM	Elaboration du plan de Schéma directeur		
1	06/2022	TM	Elaboration du plan d'état des lieux du Schéma directeur		
Version	Date	Dessiné par	Observations		

Géomètres-Experts - Bureau d'Etudes et maîtrise d'œuvre - Environnement - Urbanisme
RIBEMBAIS 3 Avenue Jean Monnet - Quartier Pélissier - 07 50 70 93 93 - 07 50 93 93 93
Tél 04 75 38 88 70 - Fax 04 75 33 33 40 - Email : gpe@geopro-exp.com
VALLON PONT D'ARC 1 Rue de la République - 07 100 VALLON PONT D'ARC
Tél 04 75 88 42 32 - Fax 04 75 88 18 04 - Email : val@geopro-exp.com
GUILHERAND GRANGES Impasse Le Réveillon - 07 50 Rue Montgolfier - 07 50 GUILHERAND GRANGES
Tél 04 75 81 52 33 - Fax 04 75 81 32 34 - Email : guilherand@geopro-exp.com
PIERRELATTE 4 rue André La Motte - 07 50 PIERRELATTE
Tél 04 75 96 84 81 - Fax 04 75 96 40 40 - Email : pierre@geopro-exp.com



Travaux de renouvellement
Chemin de la Plaine
Coût des travaux : 147 000 € (H.T.) 3

Travaux de renouvellement
Chemin du Lac
Coût des travaux : 208 200 € (H.T.) 1

Travaux de renouvellement
Chemin des Vignettes partie amont
Coût des travaux : 76 320 € (H.T.) 1

Travaux de renouvellement
Chemin de Pré Lafont sur 2 secteurs
Coût des travaux : 149 760 € (H.T.) 1

Travaux de renouvellement
Lotissement Pré de la Fontaine
Coût des travaux : 274 200 € (H.T.) 1

Travaux de renouvellement
Chemin des Ecoles
Coût des travaux : 100 860 € (H.T.) 2

Travaux de renouvellement
Chemin de Millet
Coût des travaux : 296 400 € (H.T.) 2

Travaux de renouvellement
Chemin du Village sur 2 secteurs
Coût des travaux : 77 760 € (H.T.) 2

Travaux de renouvellement
Chemin des Vignettes partie aval
Coût des travaux : 95 400 € (H.T.) 3

Mise en séparatif de la partie basse
de la traversée de St-Didier (RN102)
Coût des travaux : 391 200 € (H.T.) 1

Travaux de renouvellement
Chemin du Bosquet
Coût des travaux : 138 960 € (H.T.) 3